



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE



1,60€



9 201665 951602

BILLET



Le changement!

Quel changement? Nous avons changé d'année, 2016 est là, fraîche comme l'eau des sources de nos montagnes, laissant croire à tous nos espoirs, même les plus fous. Ces espoirs de bonheur, santé et prospérité que nous sollicitons pour tous les Corses, pour ceux qui vivent et veulent vivre en paix sur notre Île. Nous voulons aussi exprimer les mêmes envies pour la Corse, ainsi que pour ceux de nos compatriotes qui essaient à travers le monde en ayant emporté -au propre comme au figuré- une poussière de terre de chez nous...

Mais nous aimerions aussi bénéficier du respect que nous attendons pour notre communauté insulaire de tous ceux qui décident, s'expriment et font la «une», c'est un fol espoir, ce qui permettra sans doute sa réalisation.

Après le «Cynips» qui décime nos châtaigneraies, la Xylella qui aimerait se régaler de nos oliviers, fin 2015 nous avons «chopé» une bactérie ou un «virus», celui de l'intolérance, de l'incompréhension et du refus du respect de l'autre. Il faut s'en débarrasser, c'est un rêve fou, il doit se réaliser et nous ferons tout pour qu'il se réalise.

Il reste un autre souhait qui nous paraît essentiel et utile à notre vie commune, celui que chacun de nous sache empiler les pierres pour aider à construire le monde de demain, partageons cette ambition sans relâche...

Chi u 2016 purtessi à a Corsica Speranza è progressu, chi tuttu ognunu pudisse riceve tuttu cio ch'ellu brama in Pace è in Salute. ■ Paul Aurelli, Directeur de Publication

À MODU NOSTRU



Da Roland FRIAS

Trà bughju è lume

Eccu, s'hè compiu u 2015. Un annu chì ghjè statu abbastanza estrosu fendu ci caminà trà u bughju è u lume, à u filu di gattive stonde, d'ore beate è di ghjorni pieni di speranza ! Speranza ne ci vole è ne ci vulerà sempre, quante a cuscenza.

Sempre devenu esse suminate ste duie grane spirituale maestre, chì u so fruttu hè preziosu. Preziosu cum'è in sti pochi tempi per fà fronte à l'uscurantisimu è a barbaria estremista chì anu marturiatu l'umanità è chì a minaccianu torna.

Tandu, in stu capu d'annu, allora chì si tenenu in Parigi e cummemurazione in memoria di e vittime di Charlie Hebdo è di l'Hyper Casher, e nostre pinsate vanu à e famiglie adidurate da sti drammi tamanti frà i quali di sicuru quelli di u Bataclan.

Iè, u 2015 hè statu un annu lacrimosu. Nimu ùn hè statu indifferente in quantu à ciò chì s'hè passatu in Francia ma ancu ind'altri paesi è cuntinenti. Devimu tutti stà più chè attenti à u cumbattimentu contr'à u turrusimu, perchè hè di prima primura è ci tocca à ognunu.

Eppo u 2015 hè statu un annu affannosu, cù a crescita di u dispettu -in particolare da certi «bobos» parigini- versu a Corsica è i Corsi. Ghjurnalisti o pulitichi, si vede ch'elli ùn ci portanu in core ; s'elli ne anu unu ! Emu possutu assicurà ci ne parechje volte quand'ellu s'hè trattatu di e nostre squadre di ballò, di a situazione pulitica isulana o di fatti diversi d'attualità cù Christophe Barbier, Laurent Ruquier, Pierre Ménès, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Luc Mélenchon è cumpagnia. Quist'annu, si seranu fatti piacè, dichjarendu o scrivendu chì tuttu hè sempre peghju in Corsica, chì i Corsi sò i più bestii, i più latri, i più feneanti, i più razzisti !

Ma ancu di grazia ch'elli si sbaglianu è ch'elli ùn ci capiscenu nunda. Perchè u 2015 hè statu dinù un annu ambizioso. A nostr' isula hà fattu valè u so ingeniu, e so capacità di creazione è d'innuvazione. Nantu à u pianu culturale o economicu, ci hè statu prughjetti è realizazione di prima trinca chì anu sbucciati à longu di sti 12 mesi induve u disimpiegù ùn hà per disgrazia diminuitu ma induve sò ingrandate e speranze è e cuscenze cù una brama tamanta di custruisce un avvene fiuritu !

Possi u 2016 purtà ci a forza di caminà più luntanu. Ch'ellu sia un annu felice è luminosu per tutti cù a pace è a salute in core !



H U M E U R

M... Maudite öü Muse ?

M, lettre Maudite pour Fritz Lang ou écarlate pour Victor Sjöström est de retour.

M comme Marre de ces porte-paroles des invincibles préjugés si bien définis par Jérôme Ferrari. Médiocrité, Malveillance de Ch. Barbier avec son « confetti encombré de chèvres et de châtaignes ». Mesquinerie de M.-N. Lienemann demandant des sanctions pour un discours d'investiture que certains n'auraient pas eu la faculté de comprendre... à l'heure d'Internet ! Maturation excessive de Jean-Pierre Chevènement qui fait parler un Mort, bien vivant. Et Méfiance de plus en plus aigüe envers un Président de la République qui, dans son allocution du 31 décembre, cite comme « région de divisions des extrémistes, de profanation de lieux de cultes », l'unique Corse en occultant que des représentants de l'Etat étaient les premières victimes de ces débordements condamnés par tous. M comme un Monde politique Malade qui ne veut pas prendre conscience de son Mal préférant cristalliser ses critiques sur la Corse, son nouveau Monstre au même titre que Marine, Marion et autre Marionnette régionale.

La Corse ne sera probablement pas en odeur de sainteté en 2016 du fait de ce jacobinisme réducteur. Pas de Miracle en vue mais une espérée révolution démocratique permettant à la Corse d'accéder à « une autonomie de compétences décentralisées plus accrue » dicit... Manuel Valls en 2011.

Malheureux sentiments, Matraquage médiatique et pourtant si petite sur la Mappemonde, la Corse est une Montagne dans la Mer appréciée par tous ceux qui prennent le temps de la connaître, de la respecter. Une terre Magique pour des auteurs tels que Mérimée, Maupassant, Maurras bien inspirés par cette Muse pour décrire Mœurs, Miroitement des paysages et Mystères de l'histoire.

La Corse n'est pas que Maux ou Mots couchés sur le papier. Elle est la Manifestation, parfois vive, de valeurs Morales et d'un Multiculturalisme qui ne demandent qu'à être partagés.

La Corse restera-t-elle la Mal-aiMée de la République? ■ Dominique Pietri

2015, pour mémoire

Une année de plus au compteur.

*Elle n'aura pas vu briller la paix, la prospérité,
la concorde et la félicité. Sinon peut-être par leur
absence. Mais on ne saurait nier qu'elle fut instructive,
riche en enseignements. Toute expérience l'est.*

*À commencer par celles qui ne se déroulent
pas comme prévu ou ne produisent pas
le résultat escompté. Pour peu, en tout cas,
qu'on sache en tirer les bonnes conclusions et
qu'on se garde de remettre ça sans rien revoir
de ses théories et de ses méthodes.*

*Et puis, plus encore que de tigre,
un moteur a besoin de déflagration.*

*Aussi ne faudrait-il pas céder trop vite à
la tentation de l'oublier une bonne fois pour toutes,
cette décoiffante, décapante, turbulente
et parfois, hélas, massacrant année 2015.*

*Année de chaos pour les uns, de cahots pour
les autres, elle aura par ailleurs souri à quelques-uns, et vu
se produire des changements, voire des bouleversements,
que d'aucuns jugeaient il y a peu encore impossibles.*

*C'est une raison de plus pour lui accorder
encore un regard dans le rétroviseur.*

*Et consigner, noir sur blanc, sans prétendre
à l'exhaustivité, ces événements, ces images,
ces mots qui ont retenu notre attention.*

*Qui nous ont émus, intrigués, amusés, chagrinés,
indignés, ou tout simplement lassés et même,
à de plus rares occasions, enthousiasmés.*

*Afin que, dans l'attente de ce que nous trouverons,
nous sachions nous souvenir de ce que nous laissons.*

*C'était 2015,
et si sombre qu'elle ait pu être à bien des égards,
peut-être pourra-t-elle contribuer*

à éclairer ce qui reste à vivre et à construire.

È cusi sia. ■

Elisabeth Milleliri

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista,

12, Quai des Martyrs de la Libération,

20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication - Rédacteur en chef

Paul Aurelli [04 95 32 89 95]

email : journal@corse-information.info

Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)

BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales- Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO

Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95

Annonces légales- Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de :

1^{er} secrétaire de rédaction [Bastia] Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction [Ajaccio] Eric Patris

Amandine Alexandre, Batti, Frédéric Bertocchini,

Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,

Christian Gambotti, Claire Giudici, Kampà,

Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,

Michel Maestracci, Ghjacumu Andria Mela,

Elisabeth Milleliri, Jacques Paoli, Manon Perelli,

Dominique Pietri, David Raynal,

partenariat avec **Alta Frequenza**

Comité de surveillance :

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusia 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 1 88773 - ISSN 2114 009

Fondateur Louis Rioni

PACE è SALUTE
per u
2016





Le GFC A entre (à nouveau) dans l'Histoire

Quoi d'étonnant de revenir de l'enfer lorsque l'on arbore un diable pour emblème? D'un point de vue sportif, c'est pourtant ce qui s'est passé du côté de Mezzavia ces deux dernières années. Relégués pitoyablement en National au terme de la saison 2012-2013, l'affaire était pourtant mal engagée pour les Ajacciens. On se demandait alors si le Gazélec allait pouvoir se relever après une saison aussi désastreuse en Ligue 2. L'arrivée de Thierry Laurey, associée au travail de fourmi de l'ensemble de l'équipe dirigeante à bel et bien permis au GFC A de renaître de ses cendres. Aujourd'hui, le club ajaccien écrit même la plus belle page de son histoire, dépassant les brillants exploits des années folles et des titres de champion de France amateur. Après deux accessions d'affilée, en Ligue 2 puis en Ligue 1 au printemps dernier, le GFC A s'est invité à la table des grands. Les Gaziers furent tout d'abord impressionnés par les grands stades, les grands joueurs, l'agitation des médias, et complexés sur le terrain. Puis, la première victoire acquise au dépens de Nice à Mezzavia un soir d'automne a littéralement bouleversé le groupe. Et ce, au point de le rendre invincible. Ce miracle, rendu possible grâce au flair hors pair du staff et du directeur sportif sur le marché des transferts, est aujourd'hui un véritable retour sur investissement pour les dirigeants. Une juste récompense obtenue au terme d'un travail de fond réalisé dans le domaine sportif, mais également structurel. ■ Frédéric Bertocchini

GILLES SIMEONI : UN PUNK EN POLITIQUE

Il y a un peu plus de dix-huit mois, l'avocat bastiais prenait la place prédestinée à Jean Zuccarelli dans la maison commune de Bastia. Il empêchait ainsi la transmission du témoin entamée en 1968 et même avant. Rebelote en décembre 2015, l'élu nationaliste modéré parvenait à chiper la place à un candidat potentiellement ministrable sous Nicolas Sarkozy. Il semblerait que le nouveau président de l'exécutif de Corse soit rattrapé par son passé. Adolescent, il appréciait les groupes comme les Sex Pistols ou Doctor Feelgood. Deux formations qui avaient décidé de faire bouger l'univers du rock trop mou selon elles. Doctor Gilles fait, lui aussi bouger les lignes, en évacuant de son programme le slogan «*No Future*» cher aux punks des seventies. Avec ce nouveau succès, il ambitionne de redonner vie à une politique insulaire marquée par des siècles de tradition claniste. Sur sa lancée, il peut envisager franchir d'autres paliers. Peut-être pas dans le même registre qu'Emmanuel Macron, l'autre jeune homme politique en pleine ascension, quoi que... Son intervention sur les chaînes nationales, lors de l'épisode des Jardins de l'Empereur, a montré une facette supplémentaire de ses qualités d'homme public. Gilles Simeoni possède sûrement un destin national. Dans cette redistribution des cartes, il peut se placer en bonne position pour continuer à gravir les marches du succès au-delà des limites imposées par la Méditerranée. Peut être lors de la mise en place d'une entité plus européenne que française? Qui sait. L'avenir nous le dira. ■ **Michel Maestraci**

VOIX D'ACCOMPLISSEMENT

2015 a été une année particulière pour la musique et le chant «*nustrali*». On le sait depuis le succès des reprises de chansons traditionnelles bretonnes par Nolwenn Leroy, il y a un créneau et un public en France pour la redécouverte du patrimoine traditionnel corse en matière de chant. La première à avoir emprunté cette voie, cette année, fut Battista Acquaviva qui osa chanter devant des millions de téléspectateurs le psaume à David en s'accompagnant à la cetera... Choix audacieux qui la porta en demi-finale et lui a permis de réaliser son premier album, *Chants de libertés*.

Il y eut, aussi, des tentatives moins abouties comme celle de Baptiste Giacoboni, mannequin d'origine corse qui tenta de reprendre Sinfonia Nustrale de Canta u Populu Corsu et et a eu le mérite de faire découvrir la langue corse à un très jeune public. Enfin, réussite de l'année, au vu de sa qualité et des ventes, l'album *Corsu Mezu Mezu* réalisé par Patrick Fiori a démontré que la musique corse séduit bien au-delà de l'île. Ainsi, la reprise de tubes comme Solenzara, Ricordu, Corsica de Petru Guelfucci par des stars de la chanson française comme Patrick Bruel, Enrico Macias, Maurane, Jenifer ou Benabar, en duo avec des artistes corses tels Laurent Bruschini, Francine Massiani, Christophe Mondoloni a suscité l'engouement du public continental. ■ **Marie Gambini**

GLORIA MARIS, UNE SUCCESS STORY

Fondée en 1992, la PME d'aquaculture Gloria Maris a démontré depuis lors qu'il n'est pas vain d'entreprendre en Corse. Leader de l'aquaculture corse, la PME exporte 50% de sa production en Europe. L'année 2015 a été particulièrement fructueuse pour elle grâce à de nombreux projets menés à terme par Philippe Riera, son PDG. Médiatiquement, Gloria Maris a su occuper le terrain: salon culinaire, recettes réalisées par les plus grands chefs cuisiniers avec ses produits... Et séduire grâce à son engagement en faveur du développement durable, la traçabilité de ses produits et leur qualité grâce à l'obtention du label élevage bio. D'un point de vue économique, 2015 a vu la reprise par la PME de l'entreprise nantaise France Turbot placée en redressement judiciaire depuis octobre 2014. Gloria Maris prend désormais la main sur l'élevage de turbots, sur deux sites sis à Noirmoutier et Trédarzec qui produisent 300 tonnes de turbots chaque année et sont dotés d'une écloserie, qui donne naissance à 2,5 millions d'alevins par an. À l'heure actuelle, Gloria Maris emploie 150 salariés et son chiffre d'affaires devrait avoisiner cette année les 30M€. Cependant, l'entreprise n'oublie pas les plus démunis puisque cette année, pour Noël, sa ferme aquacole Acquadea a offert le poisson de Noël aux Restos du Cœur.. ■ **Marie Gambini**

GHISLAIN PRINTANT : L'HOMME PROVIDENTIEL

Dire que l'année 2015 a été *mirabilis* pour le coach du SCB constitue un véritable euphémisme. Mis sous la rampe des projecteurs en remplacement de Claude Makélélé fin 2014, il a propulsé ses troupes jusqu'en finale de la coupe de la Ligue (0-4 contre le PSG) et atteint une 12^e place en championnat de L1 avec dix points d'avance sur le premier relégué. De formateur de jeunes, le natif de Montpellier a accédé au rang de coach pro, un univers impitoyable où seul l'instant gagnant mérite d'être vécu. C'est avec la ténacité d'un homme qui a les pieds sur terre et la sincérité qui le caractérise que Printant a joué la carte Club. N'hésitant pas à considérer certaines décisions prises par la ligue comme injustes et inappropriées (interdiction de conférence de presse). Après les vacances, la reprise a été plus que délicate. Malgré un début de saison de qualité, le coach des bleus a vécu des moments difficiles, son aura d'avril perdant vite de sa brillance à l'entame de l'automne. Les blessures de ses jeunes mais talentueux joueurs (Djiku, Kamano) accélérant le manque de liant dans le jeu bastiais entraînant de piètres résultats. Une nouvelle fois, «Ghis» a fait preuve d'abnégation et de persévérance pour hisser le Sporting hors de la zone de relégation (16^e avec 3 points d'avance sur le premier reléguable). Son passé de formateur refait surface et il s'en sert avec profit, quand le besoin s'en fait sentir, en lançant dans le grand bain d'autres jeunes du centre de formation (Coulibaly, Romain). 2016 sera-t-elle du même acabit que 2015 pour le coach des Turchini? ■ **Michel Maestraci**

GUILLAUME PERETTI-LAMBERT SANTELLI, LE DUO GAGNANT

Depuis qu'il détient le record du GR20 en 32 heures, Guillaume Peretti est devenu une icône de la course de montagne en Corse. Modèle pour la marque Brooks, qui l'accompagne dans ses sorties, en altitude ou sur les routes, ce montagnard bon teint, n'hésite pas, après son boulot, à arpenter les dénivelés positifs de la Restonica. Il s'est aussi fait un nom sur les courses nationales. Sa 16^e place au marathon du Mont Blanc, ou sa deuxième sur le Trail du Lubéron en témoignent. Son message est clair : «*Je suis un fervent militant non seulement de la course en montagne mais plus généralement de la course à pied*». Rejoint par Lambert Santelli, il n'est plus seul à porter l'image de la Corse sur le circuit. Lambert règne en maître chaque fois qu'il se présente sur une compétition insulaire. Que ce soit en montagne (1^{er} du Restonica Trail), sur route (vainqueur de la Balanina) ou sur les cross (gagnant du cross Corse Matin-AJB), le sociétaire de E Muvre Balanine laisse peu de place au hasard. Comme son compère, il sait aussi se distinguer sur le continent (10^e du marathon du Mont Blanc, 6^e de la fameuse Saintélyon et 15^e du Trail des Templiers). Lui aussi à intégré une équipe réputée, la team Asics. Avec ces deux phénomènes, la course à pied corse possède deux super-ambassadeurs. Pour marquer le coup et surtout montrer qu'ils ne se prennent pas au sérieux, on peut les voir se régaler à l'occasion des City Trails corses (Bastia et Ajaccio) déguisés en Arlequin-Anonymous. ■ **Michel Maestraci**

Bonne année 2015 également pour :

Jean-Guy Talamoni, les nouvelles technologies, Laurent Marcangeli, Pierre-Jean Luciani, François Orlandi...



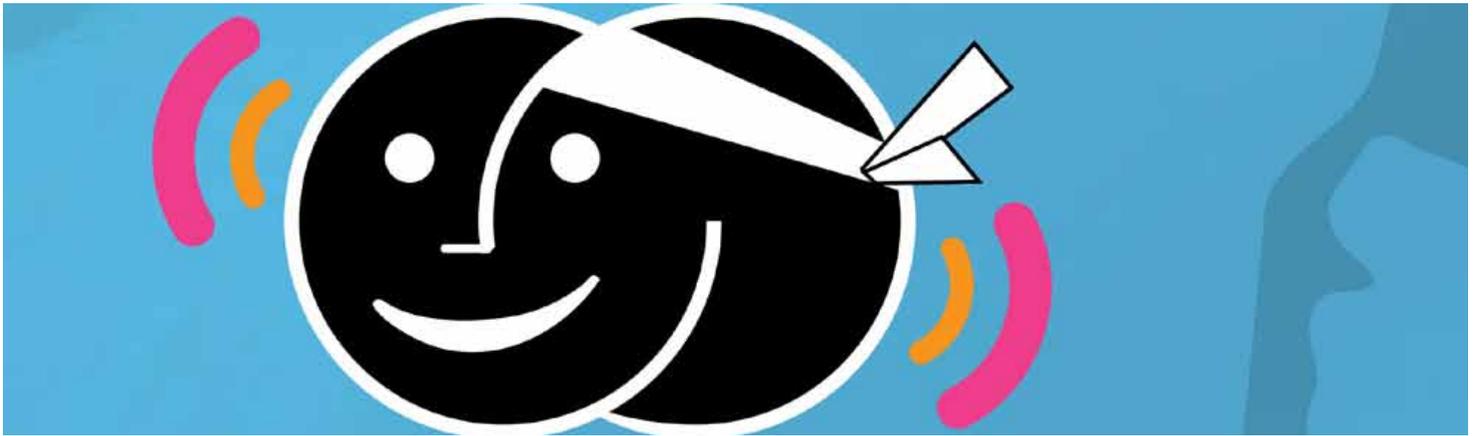
Demi succès ou demi-échec pour JR?

Une année 2015 mitigée pour José Rossi. À 71 ans, l'ancien ministre de l'Industrie du gouvernement Balladur, qui présida également l'Assemblée de Corse de 1988 à 2004 a réussi son retour dans l'arène politique qu'il avait quittée depuis près de 7 ans et où il semblait qu'on ne l'attendait plus. Certes, il n'est pas parvenu à hisser la droite au pouvoir territorial lors des élections territoriales. Ni même à en faire la seconde force dans l'hémicycle régional. Mais on est tenté de dire qu'à l'impossible nul n'est tenu, tant sa «famille», en Corse-du-Sud, a fait de son mieux pour offrir à l'électeur un bien triste spectacle, singulièrement au fil des séances animées qui ont rythmé la vie du conseil départemental. Pour autant, celui qu'on surnomme JR est parvenu en quelques mois à s'imposer en leader de la droite sur l'échiquier régional, éclipsant au passage le député Camille de Rocca Serra. D'abord en voyant accorder la préférence à sa liste pour l'investiture des Républicains. Puis en s'offrant le petit luxe de totaliser davantage de voix que lui à l'issue du 1^{er} tour, lui imposant ainsi, conformément à l'accord conclu, ses vues quant à savoir qui, en cas de victoire, dirigerait l'exécutif [question évacuée cela dit par la victoire de Per a Corsica]. Enfin, si les élections ne sont pas comparables, si ici l'effet «Laurent Marcangeli» a joué, alors qu'en 2008 il n'y avait obtenu que 8,68 % au premier tour des municipales, José Rossi signe un fort joli score dans sa ville natale où il est arrivé en tête aux deux tours. ■ **Elisabeth Milleliri**

Photo DR

ANNÉE MI-FIGUE MI-RAISIN POUR LA LANGUE CORSE

Beaucoup d'énergie déployée sur l'île, indifférence ou hostilité sur le continent. Lors de sa visite début février, Bernard Cazeneuve avançait le projet de collectivité unique pour la Corse, puis martelait «*commençons par consolider l'existant*», et esquivaient maladroitement la question de la coofficialité, pourtant votée dans ce même hémicycle. Toujours en février, le corse fut moqué par une partie du public lors de l'installation du nouveau conseil municipal à Ajaccio, après l'intervention pourtant anodine d'une élue. Toutefois, beaucoup de travaux ont été menés à terme, comme l'inauguration du laboratoire municipal de langue corse, toujours à Ajaccio. Le député-maire Laurent Marcangeli devait même alors déclarer que le corse «*est un outil de développement majeur de notre identité*». Adopté par l'Assemblée en avril à une très large majorité, le Plan Lingua 2020 projette la normalisation de la langue et le progrès vers une société bilingue. Fêté à Ajaccio et Bastia en mai, à l'occasion d'A Festa di a Lingua, le corse a vu l'avancée de sa charte. En juin, l'Agence de l'Urbanisme signait le document. En octobre, afin de parfaire leur connaissance et de donner l'exemple, de nombreux élus ajacciens ont passé leur *Certificatu*, non sans une certaine fierté. Toujours en octobre, la mobilisation populaire à nouveau, avec la manif pour la coofficialité organisée par le collectif Parlemu Corsu, très suivie, notamment par les jeunes. Mais après le discours en corse de Jean-Guy Talamoni, avant l'installation du nouvel exécutif, François Fillon dénonçait une «*attitude anti-républicaine*», Jean-Luc Mélenchon se considérait offensé et une sénatrice PS réclamait même des sanctions à l'encontre du nouveau président de l'assemblée. Autant dire que le chemin s'annonce encore long... ■ **Frédéric Bertocchini**



FRANCOIS TATTI FAIT DE LA RÉSISTANCE

Déchu du titre de fils spirituel d'Émile Zuccarelli dans la course à la mairie de Bastia, François Tatti s'est tout d'abord vengé en s'alliant avec une large coalition d'opposants à son frère ennemi. Président de la communauté d'agglomération, il a vu fondre ses soutiens comme neige au soleil. Esseulé à la tête de cette instance, mis en minorité par une foultitude de vice-présidents, il semblait mal embarqué pour exister dans le monde politique. Celui qui se présentait comme le Shiva de la politique locale passait un sale moment. D'autant que le MDC, son mouvement nouvellement créé, avait du plomb dans l'aile pour se lancer dans la campagne des territoriales. Dans l'impossibilité de constituer sa propre liste pour les élections, Tatti a dû se raccrocher au wagon du président sortant. Une nouvelle fois, l'ancien ex-dauphin bastiais a bien senti le vent. Sa place sur la liste de Paul Giaccobi lui permet de conserver sa place dans l'hémicycle de la CTC. En véritable corsaire de la politique, l'enfant de Folelli est bien arrimé. Si on rajoute ses déboires avec le Syvadec et la gestion des déchets, le président de la Cab peut être catalogué comme un homme solide. «*Tout ce qui ne me tue pas me rend plus fort*» pourrait devenir sa nouvelle devise. Partant de là, il trouvera sûrement de quoi rebondir. Dans un autre univers peut-être, en politique sûrement. Il a encore le temps de se reconstituer une nouvelle base d'ici deux ans. ■ **Michel Maestracchi**

Photo DR

PRISCILLA GNETO EN MODE RECONQUÊTE

Après la médaille de bronze de Londres, Priscilla Gneto demeure, au fil des saisons, l'une des valeurs sûres du judo français, malgré les blessures en cascade à l'issue des Jeux. La Porto-Vecchiaise a su réagir et repartir de plus belle au cours de l'année 2015. Sur la lancée du titre mondial par équipes à Chelyabinsk en 2014, elle a démontré que l'on devait, plus que jamais, compter avec elle dans les rangs des moins de 52 kilos. Priscilla a retrouvé ses marques dès les premières échéances européennes et à l'échelle mondiale: troisième à Sofia, Baku, Paris, Tashkent, Abu Dahbi et Jeju. Moisson assortie d'une médaille de bronze hexagonale lors des championnats de France par équipes avec son club de Levallois, au mois de mars, conquise avec sa jeune sœur Astride. Une belle production d'ensemble, où il convient, également, de noter les septièmes places de Tokyo, en décembre, et de Rabat au mois de mai, qui la replacent dans la course aux Jeux de Rio cet été. Il lui faudra se trouver en tête au plan national quand tombera la sélection. Actuellement, Priscilla se trouve en seconde position. Une place qui lui confère le rang de remplaçante, mais elle n'est pas du genre à s'en contenter: le parfum des Jeux 2012 ne s'est pas estompé. Affaire à suivre de très près, donc, d'autant que les premières échéances de 2016 seront déterminantes et la lutte s'annonce âpre avec Pénélope Bonna et Anabelle Euranie, les autres prétendantes au billet pour Rio. ■ **HM**

2015 fut également mitigée pour : Christophe Canioni, Jean-Charles Orsucci...

De la « garantie républicaine » à l'assurance chômage



Tout devait sourire à Jean Zuccarelli lors de son retour dans l'île en 2008. La voie était toute tracée. Le fils d'Emile et petit-fils de Jean était à Bastia avec la ferme intention de graver une fois de plus le nom Zuccarelli dans le marbre des édiles de la ville. Simple conseiller municipal au départ, il apprenait le métier sur les bancs. Pour parfaire ses connaissances en politique, il rejoignait la liste de Paul Giaccobi pour les territoriales de 2010. Choix judicieux puisqu'il se retrouvait non seulement conseiller exécutif, mais aussi président de l'Agence de développement économique de la Corse (Adec), délégué à la formation professionnelle et aux Tic, du sur-mesure pour lui. À la Cab, il endossait les habits d'élus aux affaires économiques. La période faste venait de s'achever. Première joute électorale et première défaite en son nom propre, en 2012, lors des élections législatives. En tentant de récupérer, sur fond de vague rose, le siège perdu par son père face à Sauveur Gandolfi-Scheit en 2007, il ne voyait pas le jour dans une triangulaire où apparaissait déjà un certain Gilles Simeoni. Ce même Simeoni lui barrait une nouvelle fois la route vers la mairie de Bastia. Dernièrement, «Jeanjean» a encore montré ses limites en ne recueillant qu'un peu plus de trois pour cent des voix lors du scrutin régional! Absent au niveau régional, inexistant au niveau national, opposant au niveau communal, Jean Zuccarelli devra tenter de rebondir. Ça ne semble pas facile d'autant qu'il a perdu la main au niveau économique. Il lui reste à peaufiner son retour en rongant son frein pour tenter d'être lui-même plutôt qu'un autre. ■ Michel Maestracci

L'ENVIRONNEMENT DANS LE ROUGE

Si dans les châtaigneraies la lutte contre le Cynips par l'introduction du Torymus a montré ses premiers effets positifs, il faudra attendre pour voir la production castanéicole se redresser. Au registre des organismes nuisibles présents en Corse est venue s'inscrire la Xylella fastidiosa. Joli nom, mais sale bactérie. Le 10 décembre, le Cropsav recensait 194 foyers déclarés et 36 foyers en attente de résultats d'analyses. Le polygale à feuille de myrte, plante ornementale importée, représentait 85% des cas de contamination en Corse, mais la sous-espèce multiplex identifiée dans l'île et présentée comme moins virulente que celle qui a dévasté les oliveraies des Pouilles s'en est pris, aussi, aux diverses variétés de cistes, lavandes, genêts, au romarin, au myrte, au chêne-liège, à l'asperge sauvage. Côté climat, orages et vents violents ont encore frappé l'île: crues, inondations, dégâts, vies emportées. Les tempêtes ont amplifié l'érosion qui frappe la côte Est, et les sacs de sable installés à grands frais n'ont pu contenir l'avancée de la mer. Côté qualité de vie, la fermeture du centre de Tallone - créé en 1991 et qui traitait 90 000 tonnes/an, soit près de 50 % du total produit- a plongé l'île dans une -grosse- crise des déchets: en slalomant entre les sacs éventrés, le citoyen a pu méditer sur l'insuffisance des résultats en matière de tri sélectif; la valeur des promesses «Royal»; les hypothèses de «collecte au porte à porte» ou de «tri à la source» et le risque de voir renaître les décharges sauvages. ■ **Claire Giudici**

SALE TEMPS SUR LA GAUCHE

Le 25 janvier, la vague Marcangeli assénait un premier coup sur une gauche ajaccienne éparpillée. Simon Renucci avait gagné une bataille, en portant à bout de bras un recours devant le tribunal administratif de Bastia et en parvenant à invalider l'élection de 2014. Mais il était écrit que la maison carrée devait bel et bien basculer à droite, portée par l'émergence d'un nouveau leader. En ne recueillant que 27,4% à l'issue du premier tour, Simon Renucci savait déjà sans doute que son come-back était raté. Les presque 8% siphonnés par François Casasoprana ont au final pesé lourd dans la balance. L'alliance avec les nationalistes au second tour n'a pas inversé la tendance.

Fort de ses 13 000 voix obtenues au second tour, soit 4 000 de plus que son adversaire, Laurent Marcangeli a porté le coup de grâce. Le combat de trop certainement pour Simon Renucci, trahi par les uns et incompris par d'autres. La gauche ajaccienne, en ruines, pourrait mettre plusieurs années à se reconstruire par manque de nouvelles têtes. Après avoir perdu Ajaccio, la gauche devait ensuite perdre aussi la région. La liste de Paul Giacobbi avait fière allure sur le papier, mais l'accumulation de «poids lourds» sur un bout de papier n'a pas suffi à contenir la dynamique des nationalistes, qui n'ont eu besoin de personne, sinon d'une réconciliation familiale, pour écraser le scrutin.

Les trois listes de gauche portées par Orsucci, De Gentili et Zuccarelli n'ont pas passé le cap du premier tour. Dans le même temps, le Front de Gauche de Dominique Bucchini a perdu quasiment la moitié de son électorat de 2010. Une année à oublier pour la gauche. ■ **Frédéric Bertocchini**

PAUL GIACOBBI, LE CALVAIRE

En juillet, après une audition de douze heures devant le juge du pôle économique et financier Thomas Meindl, Paul Giacobbi était mis en examen pour «détournement de fonds publics» dans le cadre de la désormais célèbre affaire des gîtes ruraux (2007-2010). Soupçonné d'avoir participé au système qui aurait vu plusieurs centaines de milliers d'euros de subventions attribuées dans le cadre de l'édification et de la rénovation de gîtes ruraux utilisées à d'autres fins que celles-ci, Paul Giacobbi a dû faire face à une vraie tempête médiatique. Deux mois plus tard, en septembre, le soutien affiché par le Conseil départemental 2B prenait tout son sens, avec l'annonce de la prise en charge des frais de défense. Une ambiance plutôt pesante et pas vraiment propice à la préparation sereine des élections territoriales. Malgré ces déboires judiciaires et des attaques médiatiques souvent incisives, Paul Giacobbi n'a pas perdu pied, gardant son calme et maîtrisant ses communications. Trop sûr de lui Paul Giacobbi? C'est ce que diront certains au lendemain des résultats électoraux de ce mois de décembre. Pourtant sorti en tête au soir du premier tour des territoriales, contre vents et marées et prenant à contre-pied les instituts de sondage, Paul Giacobbi n'a pas converti l'essai le dimanche suivant. L'analyse est simple: les électeurs des listes de gauche battues et éliminées au premier tour, ont plutôt penché par la suite vers le projet et la candidature... nationaliste. De là à croire qu'il y a quelque chose de cassé à gauche, il n'y a qu'un pas. Paul Giacobbi quitte donc son fauteuil de président de l'exécutif pour rejoindre les bancs de l'opposition. Pour deux ans au moins.

■ **Frédéric Bertocchini**

TOUS UNIS... DANS LE MARASME ET LA DIVISION !

En matière de social et de vivre-ensemble, 2015 laissera un souvenir amer. Les derniers chiffres communiqués par Pole emploi montrent à quel point les discours officiels lénifiants sur une Corse prétendument «moins impactée» par la crise relèvent de l'incantation. Avec 22 464 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C inscrits à la fin novembre, le chômage a augmenté de 5,6% en un an contre 5,1% en France métropolitaine. La hausse la plus lourde concerne la catégorie A: +3,5% sur 12 mois, contre +2,5% en France métropolitaine. Les études de l'Insee et de la Mission d'information et d'action sur la précarité et l'exclusion sociale en Corse ont dressé le tableau d'une région qui figure parmi les plus pauvres de France avec 20% de sa population disposant de moins de 970 € par mois. Les événements de juin, à Prunelli di Fium'Orbu, avec l'annulation d'une fête scolaire sur fond de «*inimaginable que nos enfants chantent en arabe*» puis les dérapages racistes non-contrôlés de décembre à Ajaccio ont quant à eux mis à mal les idéaux du vivre-ensemble dans l'île.

De même que les fréquentes poussées de corsica-bashing qui ont émaillé cette année auront contribué à entretenir voire élargir le fossé entre la Corse et une République qui ne sait que ressasser le couplet de l'indivisibilité: vous avez dit repli identitaire, chère Marianne? Effets conjugués du marasme économique et social, du choc liés aux attentats de janvier puis de novembre? Pas sûr, cela dit, que ces facteurs puissent expliquer les querelles et les clashes dont conseils municipaux et départementaux et hémicycle régional ont régulièrement été le théâtre. ■ **Elisabeth Milleliri**

2015 fut aussi un castigu pour: François Casasoprana, Jean-Jacques Panunzi...

AGRICULTURE

Une bactérie... et un morpion

En 2014, déjà, la *xylella fastidiosa* s'était invitée parmi les préoccupations des Corses, suscitant la création d'un collectif et l'exigence de mesures fortes pour empêcher sa propagation dans l'île. En ce premier mois de l'année, se dessine une amorce de prise en compte. Le 16, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, annonce qu'au vu «de l'analyse de risque phytosanitaire de l'Agence européenne de sécurité des aliments (AESA) rendue le 6» la France a demandé à la Commission européenne de renforcer «sans délai» les mesures prises en 2014 «pour empêcher d'autres introductions ainsi que la propagation de la bactérie dans l'Union européenne.» Il est également demandé une interdiction totale d'importation depuis les pays tiers contaminés du matériel destiné à la plantation. Et, ajoute le ministère, «en l'absence de mesures prises au niveau européen dans les prochaines semaines, la France est susceptible de revoir son dispositif national après analyse de risque phytosanitaire». Une prise de position saluée par le collectif anti-xylella qui juge toutefois que cela ne suffira pas à juguler le risque de propagation en Corse.

Stéphane Le Foll va également devoir faire face à la polémique suscitée par Christophe Barbier, infatigable contempteur des Corses qui, le 28, sur iTélé, commente la condamnation de la France par l'Europe à la restitution d'un trop-perçu de 1Md€ de dotations provenant de la politique agricole commune, entre 2008 et 2012. Et se focalise sur les seuls agriculteurs de Haute-Corse, insinuant qu'ils ont fraudé et que Stéphane Le Foll a fait montre d'une indulgence coupable à leur égard. Illustrant le danger qu'il y a à se précipiter, surtout lorsqu'on se drape dans une écharpe plus longue que soi, Christophe Barbier a donné dans



Photo DR

le panneau d'une information non-vérifiée selon laquelle 70% du trop-perçu serait imputable aux agriculteurs de Haute-Corse. Le 29, la préfecture dément formellement des assertions «*totale*ment erronées». En réalité, le poids des aides surfaciques indûment versées en Haute-Corse est «*inférieure* à 5% du total réclamé à la France» et «*les anomalies retenues pour la Haute-Corse, comme pour le reste du pays, sont des non-conformités réglementaires.*» Précision dont Christophe Barbier, qui à l'évidence en est encore à confondre mouche du coche et pou du corps, n'a jamais cru utile de prendre acte. ■ EM

CHIFFRE(S) DU MOIS

25000... personnes défilent, le 11, dans toute la Corse, en hommage aux 17 victimes des attaques terroristes à Paris qui ont visé la rédaction de *Charlie-Hebdo* le 7 et un hypermarché casher le 9.

4 000€... d'amende pour diffamation et injure publique visant le Sporting Club de Bastia, c'est la peine prononcée le 6 par le tribunal correctionnel de Bastia à l'encontre de Gérard Davet, journaliste au *Monde* pour des propos tenus le 19 novembre 2012 sur Canal + Sport.

LES AUTRES FAITS

Page (d'histoire) tournée. Le 6, le musée d'histoire militaire de la Corse A Bandera, installé depuis 26 ans rue du général Levie à Ajaccio ferme définitivement ses portes. Locaux trop exigus, peu adaptés à la conservation du fonds, difficultés économiques et baisse drastique des aides publiques ont conduit l'association A Bandera à transférer le musée à Ghisonaccia.

Seule la vérité... Le 10, avant la rencontre SCB-PSG, avant la minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris, les supporters bastiais déploient une banderole proclamant que «*Le Qatar finance le PSG et le terrorisme*». L'initiative, qui va faire le buzz (le premier de l'année s'agissant de la Corse), aggravée par une fessée sur le terrain (4-2) irrite les dirigeants du PSG qui exigent que la Ligue de football professionnel soit saisie.

Recevable. Le 22, M^e Patrice Spinosi, avocat d'Yvan Colonna, annonce que la requête déposée par son client devant la Cour européenne des droits de l'Homme après sa condamnation à la prison à perpétuité pour l'assassinat du préfet Erignac en 1998 a été déclarée recevable. En cas de condamnation de la France, Yvan Colonna pourrait demander la tenue d'un nouveau procès. Selon M^e Spinosi, l'arrêt ne devrait pas être rendu avant 2017.

SNCM, ÉPISODE 1

Le 14, le tribunal administratif de Bastia rejette la requête de la SNCM demandant la suspension du recouvrement de la somme de 167 263 000 € versée par l'Office des transports de la Corse au titre du service complémentaire, et que la commission européenne a jugé illégale.

Le 19, les administrateurs judiciaires de la SNCM repoussent au 2 février la date limite pour déposer une offre de reprise de la compagnie.





Photo DR

Evviva u merru, torna u Giru... è habemus cardinalem!

Le 1^{er}, à Ajaccio, Laurent Marcangeli l'emporte haut la main sur Simon Renucci à l'élection municipale. Quoiqu'ayant fait alliance au second tour avec Aiacciu Cità Corsa, Simon Renucci qui avait obtenu l'annulation de l'élection de mars 2014, réunit 40,74% des voix tandis que Laurent Marcangeli, qui n'a pas modifié sa liste d'un iota entre les deux tours, rallie 59,26% des suffrages. Le député UMP obtient donc la victoire «*qui ne souffre d'aucune contestation*» qu'il escomptait et exprime sa volonté d'être «*le maire de tous les Ajacciens*». Cette élection voit l'entrée au conseil municipal de 2 membres de Corsica Libera, Josepha Giacometti et Paul Leonetti. Le 8, lors du premier conseil municipal, Laurent Marcangeli est officiellement réélu maire et Stéphane Sbraggia retrouve son titre de premier adjoint.

Le 5, l'Assemblée de Corse se prononce en faveur du financement du 58^e Tour de Corse automobile WRC. En effet, après avoir lâché la Corse en 2010 au profit de l'Alsace, la Fédération française de sport automobile (FFSA) a pris acte, en janvier, «*du retrait partiel ou total de plusieurs collectivités alsaciennes*» dans la participation au financement de l'épreuve... et est revenue frapper à la porte de la région Corse. Dans un hémicycle où le quorum est atteint de justesse, le financement du rallye par la CTC, à hauteur de 700 000€, est adopté, bien que les élus communistes se soient prononcés contre, jugeant l'investissement discutable au vu de l'état des finances de la région.

Le 14, pour la première fois depuis 136 ans, un prélat corse accède au cardinalat. Il s'agit de Mgr Dominique Mamberti, 62 ans, ordonné prêtre en 1981 à Ajaccio et préfet du Tribunal suprême de la Signature apostolique depuis novembre 2014. De nombreux Corses ont fait le déplacement à Rome pour assister à l'événement qui est d'ailleurs retransmis en direct sur écran géant en l'église Saint Roch d'Ajaccio. ■ EM

SNCM, ÉPISODE 2

Le 4, les 5 offres et 2 lettres d'intention déposés auprès du tribunal de commerce de Marseille pour la reprise de la SNCM sont présentées aux syndicats de la compagnie.

Selon le comité d'entreprise de la compagnie, seuls 4 dossiers sont sérieux, ceux portés par l'homme d'affaires franco-tunisien Daniel Berrebi; l'ex-patron du port de Marseille, Christian Garin; le transporteur corse Patrick Rocca et la compagnie de ferries grecs Attica. L'examen des offres est fixé au 18 mars.

Le 24, le STC fait savoir que le montant des offres de reprise, «entre 7M€ et 15M€ (...) frise le ridicule»: selon le syndicat, la valeur des seuls navires dépasse les 230M€.



CHIFFRE(S) DU MOIS

9,3%... de grévistes de l'Éducation nationale dans toute l'Académie de Corse, le 3, dans le cadre du mouvement lancé par la FSU pour dénoncer la politique du gouvernement, les problèmes d'effectifs, la dégradation des conditions de travail et le blocage des salaires. C'est auprès des enseignants du 1^{er} degré que le mouvement est le plus suivi avec 13,2% de grévistes.

88,92%... un taux de participation record, le 8, pour l'élection municipale partielle de l'Île-Rousse, qui fait suite à l'annulation du scrutin de mars 2014 pour irrégularités dans les opérations de vote. Le maire sortant, Jean-Joseph Allegri-Simonetti, l'emporte sur son challenger Hyacinthe Mattei avec 1182 voix contre 1072.

35000€... d'amende infligée le 12 par la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel à l'encontre du SCB suite au match du 10 janvier contre le PSG, avant lequel des supporters bastiais ont déployé une banderole affirmant que «*Le Qatar finance le PSG... et le terrorisme*». Le club fait appel le 18.

LES AUTRES FAITS

Soyez des NOTRe... Le 6, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur et Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation sont en visite à l'Assemblée de Corse. Sans aller jusqu'à dire que le déplacement est un «tour pour rien», il en ressort seulement que si les élus corses veulent une collectivité unique, cela ne pourra se faire dans les meilleurs délais que dans le cadre de la loi NOTRe, grâce à l'introduction d'un amendement -qui sera d'ailleurs adopté en première lecture à l'Assemblée nationale dans la nuit du 20, dans un hémicycle aux rangs clairsemés: sur les trois parlementaires corses présents, seul Paul Giacobbi votera pour, Camille de Rocca Serra et Laurent Marcangeli choisissant de s'abstenir.

Prescription. Le 18, à Bastia, une centaine de médecins venus de toute la Corse occupent le hall de la CPAM de Haute-Corse où l'un de leurs confrères se voit reprocher devant une commission d'examen d'avoir prescrit trop de médicaments non-généralistes. Ils dénoncent le caractère exagéré de cette convocation, et le fait que celle-ci n'ait pas été précédée d'une étape de conciliation

Départementales, le temps des bisbilles

Les toutes premières élections départementales et les grandes manœuvres afférentes ont pour effet de mettre à mal certaines alliances contractées précédemment. Les conséquences de ces coups de canif dans les contrats de mariage se feront ressentir neuf mois plus tard, lors des territoriales. Le 2, un communiqué lapidaire de la Collectivité territoriale de Corse annonce qu'Emmanuelle de Gentili a été démise de ses fonctions à la présidence de l'Office de l'équipement hydraulique de Corse (OEHC). Paul Giacobbi, président du Conseil exécutif, y évoque «des dissensions et des divergences» pour expliquer sa décision. Le lendemain, au micro d'Alta Frequenza, Emmanuelle de Gentili confirme des divergences de vues sur la gouvernance de l'OEHC mais n'exclut pas payer peut-être, également, son implication aux côtés de Gilles Simeoni pour l'élection municipale bastiaise, ou son soutien à Hyacinthe Mattei, candidat dans le canton de L'Île-Rousse face à Pierre-Marie Mancini, proche de Paul Giacobbi. Elle n'exclut pas, non plus, que les divergences deviennent des clivages profonds, de nature à modifier notablement la donne à gauche en vue des territoriales. Le 6, Paul Giacobbi annonce sa décision de prendre la tête de l'OEHC. Ces élections des 22 et 29 voient, en Haute-Corse, la victoire de la majorité départementale «d'ouverture» constituée autour François Orlandi, soutenu par Paul Giacobbi. En Corse-du-Sud, la droite fait un véritable carton, mais la suite montrera rapidement que la victoire n'est pas toujours gage d'harmonie en famille. Le 30, le mariage de raison bastiais des municipales de 2014 se fissure: dans un communiqué, Gilles Simeoni, maire de Bastia, et ses adjoints Jean-Louis Milani et Emmanuelle de Gentili considèrent que les agissements de François Tatti «expriment sa volonté de s'exclure de fait de la majorité municipale». Ils reprochent au président de la CAB d'avoir ostensiblement fêté la veille la victoire de François Orlandi et de la majorité départementale» au lieu de «dénoncer clairement les pratiques et dérives qui caractérisent le fonctionnement du Conseil général de Haute-Corse depuis de trop nombreuses années», ce qui constitue «un manquement manifeste au contrat scellé entre nous et devant les électeurs.» ■ EM



Photo DR

SNCM, ÉPISODE 3

Si l'examen des offres par le tribunal de commerce de Marseille fixée au 18 en vue de la désignation d'un repeneur pour la mi-avril, ça se complique encore pour la reprise de la SNCM. On apprend ce jour-là que le 5, Paul Giacobbi a écrit aux administrateurs judiciaires de la compagnie qu'il envisageait de ne plus verser à la compagnie la rémunération mensuelle prévue par le contrat de délégation de service public, jusqu'à concurrence du remboursement des aides jugées indues par la Commission européenne. Ce qui remet en cause les prévisions de trésorerie de la compagnie examinées au tribunal de commerce. Pour ajouter au flottement, le 19, le tribunal administratif de Bastia examine la demande déposée par Corsica Ferries en vue d'obtenir l'annulation de l'actuelle délégation de service public (DSP) Marseille-Corse attribuée à la SNCM. Le rapporteur public conclut en faveur de la résiliation à compter du 1^{er} avril 2016. Le jugement est mis en délibéré au 7 avril.

CHIFFRE(S) DU MOIS

10 M€... levés et 20 M€ investis dans le soutien des PME et TPE de la région: tels sont les chiffres-clés de 2015 mis en avant par la Caisse de développement de la Corse (CadeC) lors de son assemblée générale le 5 à Ajaccio. Près de 200 entreprises corses devraient bénéficier d'aides.

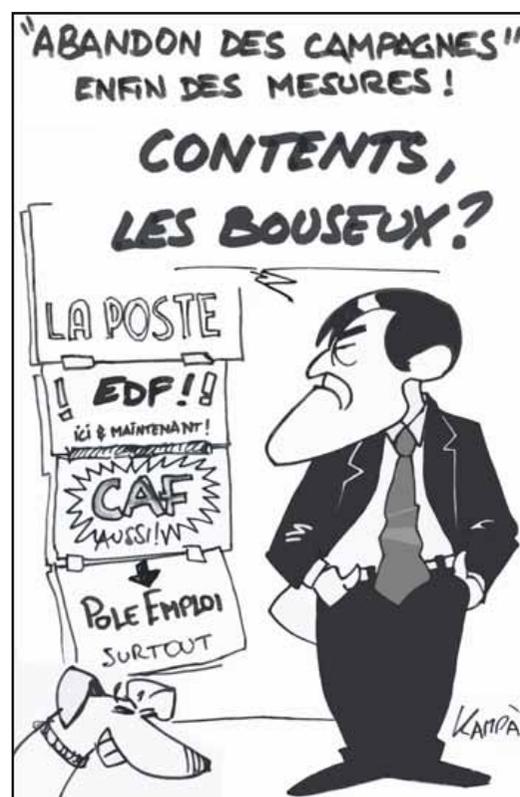
16000... foyers privés d'électricité le 5 dans les régions de la Plaine Orientale, de la Balagne, du Centre et du Cap suite à l'épisode de tempête qui s'est abattu sur la Corse.

7M€... de déficit à combler pour la Communauté d'agglomération de Bastia dont le débat d'orientations budgétaires se tient le 17. François Tatti, le président, envisage une augmentation de la taxe sur les ordures ménagères et remet en question l'aide aux communes qui refusent de faire les frais de la gestion passée.

LES AUTRES FAITS

Autres élections. Celle, le 3, de Jean-Jacques Ferrara à la présidence de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa), par 40 voix sur 46. Celle, le 20, de Jean-André Miniconi, unique candidat pour la succession de Nathalie Carlotti, démissionnaire, à la tête de la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud.

Mortelles intempéries. Le violent épisode pluvio-orageux qui concerne la Haute-Corse le 16 entraîne la mort de 3 personnes: un couple surpris par la crue d'une rivière à Oletta et un automobiliste emporté par les eaux à Biguglia.





1^{er} février, Laurent Marcangeli élu à la mairie d'Ajaccio



Asco : le 10 juin, 12 randonneurs surpris par l'orage pris dans un éboulement à I Cascitoni. 7 morts.



11ha partis en fumée le 26 septembre à Corte, 2ha à Cozzano le 5 décembre: la saison des incendies continue bien après l'été



13 décembre, liesse après la victoire de Pè à Corsica

Photos DR

Qui a dit : ne nous fâchons pas?

Mars a mis au jour des tensions au sein des familles ou coalitions politiques. Avril confirme et aggrave ces tendances et tensions. Le 1^{er}, dans un communiqué, 4 des 5 maires de la Communauté d'agglomération de Bastia (Cab), à l'exception de Michel Simonpietri, maire de Furiani et proche de Paul Giacobbi, demandent à François Tatti de démissionner de la présidence de la Cab, invoquant un «*désaccord profond et irréconciliable*». Le 7, les maires de la Cab rejettent le budget présenté par François Tatti qui prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement et un doublement de la taxe sur les ordures ménagères. Ils exigent le retour «*à une gouvernance et à des méthodes de fonctionnement conformes à la lettre et à l'esprit des engagements pris en avril 2014: réelle collégialité, transparence, et concertation avec les communes membres.*» Le 8, une nouvelle réunion du bureau de la Cab tourne court. Le 15, la Cab adopte par 33 voix un budget qui prévoit la réduction des frais de fonctionnement... dont ceux liés à la présidence, d'un montant de 360 000 €. Et François Tatti, qui s'est abstenu de participer à ce vote, s'il conserve son titre, semble avoir perdu les rênes de la Cab.

Si nul incident n'émaille la réélection de François Orlandi, dès le premier tour, à la tête du Conseil départemental de Haute-Corse, le 2, il en va tout autrement, ce même jour, au Conseil départemental de Corse-du-Sud où l'élection du président sera carrément âpre. La droite victorieuse s'écharpe autour des candidatures de Jean-Jacques Panunzi et Marcel Francisci, qu'il est impossible de départager après deux tours de scrutin. Ce qui conduit à présenter de part et d'autre, de nouveaux candidats : Jean-Jacques Panunzi passe la main à Delphine Orsoni et Marcel Francisci à Pierre-Jean Luciani, doyen de l'assemblée qui, après un nouvel ex-aquo, est élu au bénéfice de l'âge. À la fureur de Jean-Jacques Panunzi. C'est le début d'une grande zizanie au conseil départemental 2A et, plus largement, à droite.

Soupe à la grimace aussi à l'Assemblée de Corse où, lors de la session du 9, le vernis de la majorité régionale s'écaïlle encore à l'occasion des questions orales. Le groupe Communistes et Citoyens du Front de Gauche remet sur le tapis la question d'un référendum sur la suppression des deux départements de Corse et la création d'une collectivité unique, et se fait poliment mais fermement envoyer aux pelotes par Paul-Marie Bartoli. Peu après, le groupe annonce qu'il boycotte le déplacement à Paris du 13, où les élus corses doivent rencontrer Bernard Cazeneuve et Marylise Lebranchu pour évoquer la réforme institutionnelle en Corse. Déplacement qui laisse insatisfait plus d'un élu de l'île, tant les votes de l'Assemblée de Corse y sont passés sous silence. ■ EM

CHIFFRE(S) DU MOIS

117M€... pour le budget primitif de la ville d'Ajaccio adopté le 7. Le poids des frais de fonctionnement y est de près de 77%.

35 voix pour... 6 contre, 4 abstentions et 6 absents: le 10, l'Assemblée de Corse se prononce en faveur du Padduc afin qu'il soit soumis à enquête publique puis à un vote définitif.

112M€... pour le budget de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien, en baisse de près de 20%, adopté le 15.

30M€... c'est le montant du coût des études engagées pour l'arrivée du gaz en Corse, confirmée le 24 par la ministre de l'Environnement Ségolène Royal, et le renouvellement de la centrale du Vazziu.

LES AUTRES FAITS

Nomination. Le 11, Alain Thirion, directeur des transports et de la protection du public à la préfecture de police de Paris, est nommé préfet de Haute-Corse, en remplacement d'Alain Rousseau qui, après 2 ans en Corse est nommé en Outre-mer.

DPU et dupes. Sur fond de contestation du montant accordé aux agriculteurs corses au titre des droits à paiement unique (DPU) soit 98€ contre 220€ en moyenne pour un agriculteur continental, les Jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud occupent la Direction départementale des territoires et de la mer à Ajaccio, le 7. Le 20, à Ajaccio et Bastia, le monde agricole manifeste devant les préfectures.



Photo DR

SNCM, ÉPISODE 4

Le 7, le Tribunal administratif de Bastia annule la délégation de service public maritime entre la Corse et Marseille, assurée par la SNCM et La Méditerranéenne, à compter d'octobre 2016.

Le 22, alors que le tribunal de commerce de Marseille devait examiner les offres de reprise de la SNCM, le procureur demande une prolongation du redressement judiciaire de la compagnie jusqu'à la fin du mois de septembre et l'élaboration d'un nouveau cahier des charges, dans l'optique d'un nouvel appel à candidatures pour la reprise.



Où l'on parle investiture, hôpital et xylella



Photo Alta Frequenza

SNCM, ÉPISODE 5

Le 6, on apprend que la Commission européenne lève les sanctions à l'encontre de la SNCM et la dispense de restituer les aides publiques indûment perçues. À la condition toutefois que les repreneurs ne puissent pas inclure dans les actifs la convention de la délégation de service public.

Le 11, le tribunal de commerce de Marseille prolonge jusqu'au 28 novembre la période d'observation de la SNCM, en redressement judiciaire et demande aux repreneurs potentiels de la compagnie d'améliorer leurs offres. Une nouvelle audience afin d'examiner les offres est fixée au 27 et la décision est annoncée pour le 10 juin.

Camille ou José? Le 7, à Paris au siège de l'UMP, il est prévu de régler le dilemme de l'investiture du parti républicain pour les prochaines élections territoriales. Mais la commission nationale d'investiture (CNI) s'avère incapable de trancher. Une nouvelle tentative le 12 se solde par une sorte de jugement de Salomon: la CNI décide à l'unanimité « d'investir José Rossi et Camille de Rocca Serra pour mener une liste de rassemblement ». Quant à savoir qui conduira la liste... le bébé est refilé aux adhérents des fédérations de Corse, appelés à le déterminer par vote. Une solution sage, estime Laurent Marcangeli, le 18. Le 25, le quotidien *Corse Matin* indique que José Rossi aurait proposé à Camille de Rocca Serra de mener la liste UMP aux territoriales et, en cas de victoire, de présider l'Assemblée de Corse tandis qu'il prendrait la présidence de l'exécutif.

Il est aussi question, en mai, du nouvel hôpital d'Ajaccio. Le 5, le STC fait part de son inquiétude quant aux vues de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui, selon lui, veut réaliser sur le site du nouvel hôpital, une clinique privée. Le syndicat alerte sur le risque d'une santé à deux vitesses. Le 13, la CFDT Corsica reproche au directeur de l'ARS d'aller « à l'encontre des intérêts du service public de santé et de la prise en charge des résidents corses ». Le 20, lors d'une conférence de presse, Jean-Jacques Coiplet, directeur de l'ARS, Jean-Paul Houllier, directeur de l'hôpital et Jean Canarelli, directeur de Clinisud se veulent rassurants, affirmant que le projet qui fait si peur aux syndicats est basé sur un partenariat public/privé, une mutualisation des moyens et le patient en sera le premier bénéficiaire.

Autre sujet récurrent du mois, la xylella fastidiosa. Le 11, entre en vigueur l'arrêté du préfet de Corse, interdisant l'introduction de végétaux dans l'île. Les mesures prises par Christophe Mirmand, qui vont au delà de celles prises par le ministère de l'Agriculture, obtiennent le satisfecit du collectif anti-xylella... qui juge cela dit que c'est encore insuffisant. Le 19, à l'Assemblée nationale, Paul Giacobbi demande au gouvernement des mesures complémentaires à celles déjà mises en œuvre. Sans succès. Le 20, le député européen José Bové fait savoir que le Parlement européen a refusé de demander des mesures plus contraignantes à la Commission européenne. Il déplore un « manque de courage politique ». ■ EM

CHIFFRE(S) DU MOIS

550 M€... dont une première phase estimée à 370 M€: le 21 se tient à Bastia la première réunion du comité de pilotage du projet pour le port de la Carbonite.

10 ha... parcourus par l'incendie qui s'est déclaré le 9 dans la vallée du Verghellu et n'a pu être maîtrisé que le lendemain. Dès le 6, les services de l'État et le SDIS, DDTM, ont alerté sur le fait que le risque d'incendie est déjà élevé, le déficit de précipitations ayant dépassé les 50% pour les 2 derniers mois.

12000 tonnes... de déchets triés contre un peu plus de 25000 attendues en 2014: le bilan d'activité du Syndicat de valorisation des déchets de Corse (Syvade) présenté le 13 à Corte révèle des insuffisances en matière de tri sélectif.

LES AUTRES FAITS

Candidat candide. Le 8, Henri Malosse, président du Comité économique et social européen, annonce qu'il sera candidat aux territoriales sur la liste de Paul Giacobbi.

Deuil. Le 2, les joueurs du SCB entrent sur la pelouse de Furiani vêtus d'un maillot noir portant la mention « In Memoria, 23 anni digià », en hommage aux victimes de la catastrophe de Furiani le 5 mai 1992. Le 23^e anniversaire de la tragédie est commémoré le 5, en l'absence de tout signe de solidarité de la part de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Professionnel.

Résolution. Après une rencontre le 20 à Paris avec Christiane Taubira, Garde des Sceaux, sur la question des prisonniers politique, l'Assemblée de Corse adopte le 28, à l'unanimité des 48 votants, une résolution fondée sur une déclaration solennelle de l'Exécutif demandant au gouvernement d'ouvrir un dialogue pour une sortie globale de crise, incluant l'amnistie des prisonniers politiques.



Prélude à une crise des déchets...

Le 10, la Capa présente son plan de prévention 2015-2017 portant sur le tri, la collecte et le traitement des ordures ménagères. Si précédemment la production annuelle locale de déchets a diminué de 6%, l'objectif fixé est d'obtenir une diminution du même taux sur 2 ans.

Saine ambition car le 23, comme prévu, le centre d'enfouissement technique (CET) de Tallone ferme définitivement ses portes, alors que la réalisation d'une usine de traitement mécano-biologique pour prendre le relais est tout sauf acquise, son permis de construire ayant fait l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif. Dans l'immédiat, la grande question est donc de savoir où acheminer les déchets jusqu'alors absorbés par Tallone. La solution retenue, à titre transitoire, est d'orienter durant l'été les déchets initialement dirigés sur Tallone vers les CET de Vico, Viggianello et Prunelli-di-Fium'Orbu. Ce qui n'enchant guère la population des communes concernées. Si à Viggianellu on accepte le principe d'accueillir 5000 tonnes de déchets supplémentaires durant 4 mois tout au plus, à Prunelli-di-Fium'Orbu, on signifie clairement qu'il est hors de question que le CET accueille plus de volume que d'ordinaire. Ce qui a pour effet quasi immédiat de bloquer la collecte des ordures, notamment à Bastia où particuliers, commerçants, et entreprises sont appelés à garder leurs poubelles à domicile. Le 25, une réunion de conciliation organisée par le Syvadec à Ghisonaccia se solde par un échec. Seul consensus trouvé: la nécessité d'intensifier le tri sélectif. Ce à quoi est aussitôt invitée la population de la Cab.

En sa qualité de président du Syvadec, François Tatti ne cache pas, dans une interview accordée à CorseNetInfos, qu'il envisage la création de brigades vertes, et la pénalisation des mauvais trieurs avec notamment l'instauration d'une fiscalité incitative afin que «ceux qui trient mieux, payent moins».

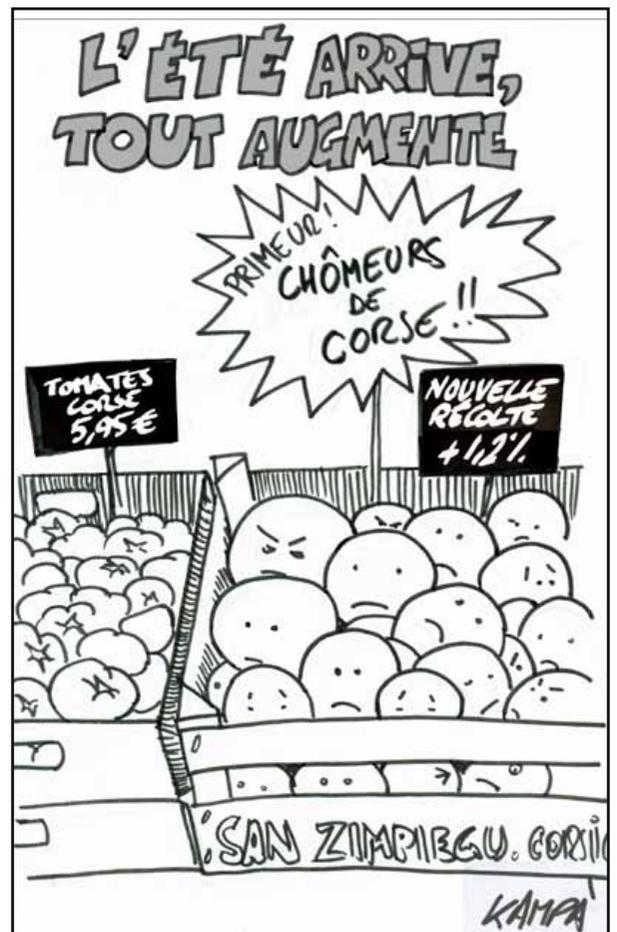
Le 27, cependant, un accord provisoire est trouvé. Pour un mois, 8 000 tonnes de déchets provenant de Corse-du-Sud vont être détournés de Prunelli-di-Fium'Orbu vers les sites de stockage de Vico et de Viggianello, permettant ainsi au CET de Prunelli-di-Fium'Orbu d'accueillir les déchets en provenance d'autres communes de Haute-Corse. Tout est bien qui finit bien? Voire! ■ EM



Photo Alta Frequenza

SNCM, ÉPISODE 6

Le 10, le tribunal de commerce de Marseille rejette les offres de reprise de la SNCM déposées par Daniel Berrebi, Patrick Rocca et Christian Garin. Un nouvel appel d'offre doit donc être lancé en vue d'une énième audience annoncée pour le 25 septembre. Si cette décision réjouit la CGT, le groupe Transdev, actionnaire majoritaire de la SNCM, estime qu'elle ne fait que repousser « une nouvelle fois les échéances auxquelles la SNCM devra inévitablement faire face ». Le 11, le groupe Stef, propriétaire de la CMN, se met sur les rangs. Il entend reprendre 6 navires et monter 2 tours de table pour créer 2 sociétés différentes, une qui reprendra les activités de la SNCM sur la Corse, l'autre qui opérera sur le Maghreb. Le 20, à Corte, un consortium d'entreprises corses constitue la société Corsica Maritima, en vue de présenter une offre de reprise de la SNCM pour en faire « une compagnie corse au service de la Corse ».



CHIFFRE(S) DU MOIS

116 M€... dans le cadre du Fonds européen de développement régional, 145M€ issus du Fonds européen agricole pour le développement rural et 8 M€ au titre du Fonds social européen: le 1er à Ajaccio se tient une journée consacrée au lancement de la programmation européenne 2014-2020 pour la Corse.

250 hectares... parcourus par l'incendie qui s'est déclaré le 23, entre Aleria et Tallone.

50%... des personnes, en Corse vivent dans un ménage où le revenu disponible annuel par unité de consommation est inférieur à 18 300 €. Un niveau de vie médian inférieur de 6 % à celui de la France de province, indique une étude publiée le 4 par l'Insee.

LES AUTRES FAITS

Ratifiera, ratifiera pas ? Le 4, François Hollande annonce le dépôt d'un projet de loi constitutionnelle afin de ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Pour ce faire, il entend passer non par la voie référendaire, mais par celle d'une approbation par le Congrès.

Des nouvelles du Front, et une crainte qui devient réalité



Le 1^{er}, l'article 13 de la loi NOTRe instaurant une collectivité unique en Corse est adopté par l'Assemblée nationale en seconde lecture. Le 13, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, est en Corse, en mode « inspection des moyens de secours et d'incendie »: pour ce qui est d'évoquer la situation politique globale et les différents votes de l'Assemblée de Corse, il faudra aller voir ailleurs s'il y est. Accessoirement, il convie les élus corses à parler loi NOTRe et collectivité unique autour d'un « déjeuner républicain » en préfecture de Corse. Une invitation que décline Femu a Corsica qui, le 16, lors d'une conférence de presse, exprimera l'exigence non de réunions et gueuletons sans objet mais de réponses claires de la part de l'État avec la prise en compte de l'ensemble des délibérations prises par l'Assemblée de Corse lors de cette mandature qui s'achève. Cela étant, à vouloir jouer la carte de la visite de pure forme, Bernard Cazeneuve est servi au delà de ses espérances car FLNC s'en vient squatter le devant de l'actualité ce 1^{er} juillet. La visite ministérielle devient pour tout de bon une anecdote. Dans un communiqué, tout en réitérant sa volonté de voir sa lutte se poursuivre exclusivement dans la sphère publique et politique, le FLNC indique constater pour autant qu'en fait de démocratie, l'État, pour sa part, « persiste à ne pas prendre en compte les revendications légitimes du peuple corse, votées pourtant démocratiquement par l'assemblée territoriale ».

Ce qui en revanche n'a rien d'anecdotique, c'est l'annonce faite le 22 par la préfecture de Corse qui vient confirmer les pire craintes du collectif anti-xylella: la bactérie est présente en Corse-du-Sud, elle a été détectée, dans une zone commerciale de Propriano, sur un plant de Polygale à feuille de myrte, une espèce ornementale originaire d'Afrique du Sud. Et selon les premiers éléments recueillis par les services de l'Etat, le plant serai arrivé en Corse en 2010. Le 30, la préfecture de Corse fait état de deux nouveaux plants de polygale à feuille de myrte contaminés à Propriano, et provenant de la même pépinière. Le 31, de nouveaux cas sont recensés, toujours sur des plants de Polygale, à Albitreccia, Bastelicaccia, Peri, Porticcio et Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio. Précision, la souche de la bactérie identifiée en Corse diffère de celle qui a été détectée en Italie, dans les Pouilles. Le préfet annonce la mise en place d'une cellule d'urgence hebdomadaire réunissant services de l'État, élus, et représentants des filières agricoles. Le collectif anti-xylella quant à lui, est prié de rester derrière la porte. ■ EM

SNCM, ÉPISODE 7

Le 9, la Cour de justice de l'Union européenne condamne la France pour non-recouvrement des aides versées à la SNCM entre 2007 et 2013 jugées illégales par Bruxelles. Le 16, l'Assemblée de Corse adopte le principe d'une délégation de service public maritime sur les huit prochaines années et la poursuite du paiement des aides à la SNCM.

Photo DR



CHIFFRE(S) DU MOIS

82,7%... de réussite au bac général, à l'issue du premier groupe d'épreuves, dans l'Académie de Corse, contre 81,8% en 2014.

19%... de la population corse vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 970 € par mois, et quelque 30 000 Corses vivent avec moins de 760 € mensuels, indique la Mission d'information et d'action sur la précarité et l'exclusion sociale en Corse réunie le 7 à l'Assemblée de Corse.

98%... des eaux de baignade corses présentent une bonne voire excellente qualité, indique le 8 l'Agence régionale de santé sur la situation sanitaire des eaux en rivières et en mer en Corse. Pour autant, ce mois de juillet va voir, à plusieurs reprises, des plages ajacciennes fermées aux baigneurs pour cause de pollution bactériologique de l'eau.

LES AUTRES FAITS

Déclarations. En vue des territoriales, François Tatti fait connaître son intention de conduire une liste Mossa democratica corsa ; Jean Zuccarelli et François Casasoprana s'allient, bien décidés à faire échec aux « séparatistes » ; Emmanuelle de Gentili annonce qu'il faudra compter sur sa candidature et Paul Giacobbi et Maria Giudicelli officialisent leur candidature à la tête d'une liste qui, disent-ils, se fera hors des logiques de parti en s'appuyant sur le bilan de leur mandature.

Soutien. Le 20, le Conseil départemental de la Corse-du-Sud adopte à l'unanimité un plan de soutien en faveur de la ville d'Ajaccio qui prévoit que le département prendra à sa charge, pour une période de 3 ans, la dette de la ville, soit 10,5 M€.

Premières grandes manœuvres

Le 3, Camille de Rocca Serra déclare qu'il conduira sa propre liste pour les prochaines territoriales, faute de voir réunies les conditions nécessaires à une alliance avec José Rossi. Le 6, celui-ci fait savoir à son tour qu'il conduira une liste. Ces annonces actent, s'il en était besoin, la division de la droite corse qui s'est fait jour au sein du Conseil départemental. Reste à savoir qui obtiendra l'investiture du parti, qui avait prévu de l'accorder aux deux leaders dans le cadre d'une liste commune. Le week-end des 8 et 9 et la tenue des Ghjurnate internazionali di Corti, donne au contraire à la famille nationaliste l'occasion d'affirmer que le temps est venu de faire fi de ce qui la divise pour privilégier les vues communes. Femu a Corsica, qui a confirmé avoir «*décidé de répondre favorablement à l'invitation de Corsica Libera*» estime que «*dans ce contexte particulier de l'été 2015, [...] l'unité stratégique du mouvement national et, au-delà, le regroupement des forces voulant rompre avec le système actuel, sont des étapes déterminantes sur la route d'un véritable changement politique en Corse*». Le 9, le principe d'une «*convergence nationale*» est acquis : si, au premier tour, chaque mouvement présentera une liste, un rassemblement s'opèrera au second tour. Corsica Libera officialise d'ailleurs son entrée dans la campagne et présente les 5 premiers noms de sa liste : Jean-Guy Talamoni, Josepha Giacometti, François Sargentini, Laura-Maria Poli et Petru-Antò Tomasi.

Le 12, le bureau de l'association «*Aleria 1975*» annonce qu'il n'y aura pas de commémoration pour les 40 ans des événements d'Aleria le 22. «*2015 est une année électorale, toujours propice aux antagonismes*», explique son président, Edmond Simeoni, et dès lors, il ne saurait être question que cet anniversaire marque «*dans l'esprit des Corses une entreprise de division*», alors qu'elle se «*veut un moment de réflexion collective et de recherche commune, pour notre peuple, d'une solution démocratique conforme à ses intérêts collectifs*».

Le 15, Camille de Rocca Serra et José Rossi annonce avoir conclu un «*protocole d'accord*» prévoyant la fusion de leurs listes au second tour, sur la base d'une stricte proportionnalité par rapport à leur score respectif au premier tour. Cette liste sera conduite par le candidat arrivé en tête au premier tour qui sera «*le candidat de tous à la présidence du Conseil exécutif*». Le 28, nouvelle déclaration de candidature, celle de Hyacinthe Santoni, sous l'étiquette «*Debout la France*». ■ EM



Photo DR

SNCM, ÉPISODE 8

Le 28, le groupe STEF, propriétaire de la CMN, annonce qu'il remettra le 2 septembre une offre de reprise des activités de la SNCM qui « *fédère des acteurs français et européens reconnus dans le monde du transport routier et maritime. Ils disposent ensemble des capacités professionnelles et financières adéquates pour sécuriser et développer les activités, tant avec la Corse, qu'avec le Maghreb*».

CHIFFRE(S) DU MOIS

30 jours... de restrictions de l'usage de l'eau sur les territoires des communes de Lumio, Calvi et Calenzana et en Plaine orientale. Une décision de la préfecture de Haute-Corse suite au constat de sécheresse posé le 4 à l'issue du comité hydrique du 4.

56 foyers... de xylella fastidiosa recensés en Corse-du-Sud à la date du 29. Les plants atteints, pour la plupart de polygales à feuille de myrte et 4 faux-genêts d'Espagne, sont tous touchés par la souche multiplex et proviennent du même pépiniériste.

69 incendies... et départs de feu, totalisant 208,74 ha de superficies brûlées, sont recensés entre le 1er et le 31 sur la base de données Prométhée.

LES AUTRES FAITS

Vivre et travailler au pays. Le 18, devant le Rectorat à Ajaccio, des jeunes titulaires des concours de l'enseignement -professeurs, conseillers principaux d'éducation- dénoncent le fait que si l'Académie de Corse compte des dizaines de postes vacants ils sont pour l'heure voués à être envoyés vers des académies du continent. Le recteur, Michel Barat, affirme que le maximum sera fait pour que des jeunes titulaires corses restent dans l'île, mais précise que tous ne pourront y trouver une affectation. Le 20, après une rencontre, Michel Barat annonce avoir transmis les demandes des jeunes titulaires au ministère de l'Éducation nationale.





Photo Alta Frequenza

Poubelle la vie!

Le 15, lors du conseil communautaire de la Cab, le protocole de gestion des déchets, soumis par le comité de suivi de Prunelli-di-Fium'Orbu et Viggianello est entériné, la majorité bastiaise ne participant pas au vote. Le 16, les employés à la collecte des ordures ménagères de la Cab sont en grève à l'appel de l'intersyndicale CGT-STC pour obtenir notamment plus de moyens et un régime indemnitaire. Des demandes frôlant l'indécence selon François Tatti.

Le 17, ça se gâte au sud avec le blocage du centre d'enfouissement technique (CET) de Vico par le collectif de riverains Pà un pumonte pulitu. Réaction à la décision du Syvadeo d'orienter vers Vico, dès le 20 et jusqu'à la fin de l'année, près de 400 tonnes de déchets supplémentaires par jour, le centre de Viggianello ayant atteint la limite de ses capacités annuelles de stockage.

Le 18, les grévistes CGT-STC de la Cab et les maires de l'agglomération trouvent un accord et la collecte des déchets reprend. Mais les choses s'enveniment un peu plus le 21 avec le blocage du CET de Prunelli-di-Fium'Orbu cependant qu'à Vico le collectif Pà un pumonte pulitu annonce que dès le 21, le CET de Vico ne traitera plus que les déchets des 33 communes du canton. La population insulaire est donc invitée à conserver ses déchets à la maison. Appel plus ou moins entendu, à en juger par les amoncellements qui jalonnent les rues ici et là. Le 23, la ministre de l'Environnement, un mois après s'y être engagée, informe qu'elle ne présentera pas l'amendement visant à modifier la loi littoral et permettre ainsi la création de l'unité de tri mécano-biologique de Tallone. Le 24 à Corte, une table ronde réunit élus et services de l'Etat et collectifs de défense. Le blocage des CET n'est pas levé pour autant. Une rencontre le lendemain à Ajaccio débouche cette fois sur un protocole d'accord. Il prévoit l'accentuation de la politique de tri avec comme objectif une réduction de moitié des déchets enfouis d'ici 2020. L'Etat s'engage à rechercher avec les élus et exploitants des solutions en vue de la création d'un centre de tri mécano-biologique à Tattonne. Le Syvadeo promet de lancer un marché en procédure d'urgence pour exporter temporairement les déchets excédentaires qui ne pourront être traités ou réduits en Corse. Prunelli di Fium'Orbu et Viggianello dont les volumes annuels d'accueil sont revus à la hausse pour 2016, reprennent du service tandis que le blocage partiel de Vico se poursuit. La collecte reprend, mais la filière de collecte et de traitement restera tendue pour encore une semaine. Le 30, à l'Assemblée nationale, Paul Giacobbi interpelle Ségolène Royal sur son revirement qui n'a guère contribué au règlement de cette crise des déchets. Irritée, la ministre renvoie les élus corses à leurs responsabilités. Souvent Ségolène varie, bien fol est qui s'y fie ? ■ EM

SNCM, ÉPISODE 9

Le 2, dépôt des nouvelles offres pour la reprise de la SNCM. Comme annoncé, le consortium corse Corsica Marittima est sur les rangs. Le 9, 3 des 4 candidats (STEF associé à Baja Ferries ; Patrick Rocca et Corsica Marittima) présentent leurs offres au membres du comité d'entreprise de la compagnie. Le 24, les administrateurs judiciaires de la SNCM présentent aux salariés leur rapport sur les offres et recommandent aux juges du tribunal de commerce de Marseille d'écarter celle de l'ancien directeur du port de Marseille Christian Garin qui selon eux « ne semble pas en mesure de justifier d'aucun financement à la mesure de ses ambitions », et celle du tandem STEF-Baja Ferries. Le 25, le tribunal de commerce de Marseille décide de renvoyer au 14 octobre l'audience d'examen des offres de reprise.



CHIFFRE(S) DU MOIS

48000 élèves... de l'Académie de Corse font leur rentrée scolaire: ils sont 26000 dans le premier degré et 22000 dans le second degré, encadrés par 4422 professeurs et personnels de l'enseignement.

86 incendies... et départs de feu, représentant 62,65 ha de surfaces parcourues sont recensées pour ce mois dans la base de données Prométhée. La «malveillance» serait à l'origine de 29 de ces faits qui ont concerné à eux seuls 51ha.

LES AUTRES FAITS

Du sud au nord, la xylella. Le 3, le préfet de Corse indique que la présence de la bactérie Xylella fastidiosa a été détectée pour la première fois en Haute-Corse, sur un plant de polygale à feuilles de myrte, à Furiani.

Investitures. Celle accordée, le 2, par le parti socialiste à Emmanuelle de Gentili, pour conduire une liste aux territoriales. Et celle qu'octroie, le 15, la commission nationale d'investiture des Républicains à la liste conduite par José Rossi, toujours pour ces élections territoriales.

Adoption(s), répudiation et mariages forcés

Le 2, l'Assemblée de Corse adopte le Padduc, le document ayant satisfait à l'enquête publique. Auparavant, 44 amendements ont été déposés, la plupart émanant des élus nationalistes, Femu a Corsica achoppant notamment sur la question des espaces stratégiques agricoles et des superficies qui seront consacrées à l'agriculture insulaire. L'adoption se fait par 36 votes pour -dont ceux de Corsica Libera et de Femu a Corsica qui ont vu leurs amendements pris en compte- 12 contre, et 3 absents. La droite qualifie le document de «*carcan*»: Stéphanie Grimaldi [Rassembler pour la Corse] estime qu'il est «*plus qu'attaquable*», prédit qu'il se retrouvera «*entre les mains du juge administratif*» et parle même de «*bébé mort-né*». Selon Aline Castellani, présidente du groupe Gauche républicaine, l'association des maires de Corse pourrait engager des recours. A contrario, Maria Guidicelli se félicite que la Corse soit enfin «*sur les rails du développement*». L'exécutif propose, sans succès, de saisir directement le Conseil d'État afin de juger de la légalité du document.

Autre adoption, d'un tout autre type, celle de François Tatti, qui fait savoir le 6 qu'il renonce à son projet de conduire une liste MCD aux territoriales et préfère rallier Paul Giacobbi. Le 8, celui-ci présente sa liste à Corte. Si François Tatti y figure bel et bien, en revanche Henri Malosse, président sortant du Comité économique et social européen en est absent. Une répudiation pour le moins inattendue dont l'intéressé prend acte le jour même dans un bref communiqué. Le 11, cela dit, il se montre plus loquace, et bien plus pugnace. Dans une interview donnée à CorseNetInfos, il dit considérer que c'est pour lui «*une chance*» d'avoir été écarté, et décrit les coulisses de la constitution de la liste Giacobbi, sous la houlette de Mimi Viola. Il dénonce une «*conception scandaleuse, dépassée et insultante pour les citoyens corses*» qui relève «*du servage*», où l'on se borne à comptabiliser des voix censées appartenir à «*tel maire ou tel président de je ne sais quoi*».

Le 15, le préfet de Corse présente le Schéma départemental de coopération intercommunale, inscrit dans le cadre de la loi NOTRe. Il prévoit une nouvelle organisation intercommunale et la fusion de plusieurs des entités actuelles. Ainsi, en Corse-du-Sud, leur nombre passerait de 11 à 5, et 25 syndicats de communes seraient dissous entre 2017 et 2020. Les représentants des différentes communautés de communes dénoncent un mariage forcé. ■ EM



Photo DR

SNCM, ÉPISODE 10

Le 10, le groupe STEF renonce à faire acte de candidature pour la reprise de la SNCM. En revanche, le 12, Baja Ferries qui devait présenter une offre commune avec STEF confirme avoir transmis une offre globale au tribunal de commerce de Marseille qui, le 14, accorde aux candidats un nouveau délai pour améliorer leurs offres avant le 21. Le 28, l'audience d'examen qui était prévue est reportée au 4 novembre, à la demande du bâtonnier de Marseille en raison de la grève des avocats qui protestent contre la réforme de l'aide juridictionnelle.

CHIFFRE(S) DU MOIS

4 M€... remportés au Loto en Corse-du-Sud le 10. C'est la deuxième fois, en 4 mois que le département enregistre un gagnant au Loto, un joueur ayant précédemment empoché 7 M€ le 8 juin.

6 350 GWh... de consommation finale d'énergie en Corse en 2023 contre 7 560 GWh en 2014. C'est l'objectif visé par la Programmation pluriannuelle de l'énergie, adoptée le 30 par l'Assemblée de Corse. Elle prévoit 93 MW supplémentaires de puissance installée à partir d'énergies renouvelables en 2023 par rapport à 2015, dont 12 MW de solaire thermodynamique.

LES AUTRES FAITS

Liaisons en danger. Le 6, à Bonifacio, agriculteurs, pêcheurs et transporteurs manifestent sur le port, inquiets de la possible disparition de la ligne maritime Bonifacio-Santa Teresa di Gallura assurée par la compagnie Saremar, en cessation d'activité au 31 décembre.

En lice. Le 8, Jean-Charles Orsucci et Vanina Pieri dévoilent leur démarche commune en vue des territoriales. Le 15, Francis Nadizi annonce qu'il ne pourra conduire la liste du Front National et cède la place à Christophe Canoni.

Une granitula... et un enterrement. Le 24 à Ajaccio, à l'initiative du collectif Parlemu Corsu, plus de 200 personnes se rassemblent devant la préfecture en faveur de la coofficialité de la langue corse puis réalisent une granitula géante sur la place du Diamant. Mais le 27, le Sénat enterre le projet de loi constitutionnelle pour la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Ce qui exclut la tenue du Congrès que François Hollande disait vouloir réunir en 2016 pour trancher la question.





SNCM, ÉPISODE 11

Le 20, le tribunal de commerce de Marseille porte son choix sur l'offre de Patrick Rocca pour la reprise de la SNCM. Le 21, à l'appel de plusieurs syndicats, les salariés de la compagnie saluent la nouvelle par un vieux rite : la grève. Le 25, une rencontre entre syndicats, Etat, Transdev et Patrick Rocca prévue au ministère des Transports pour aborder la question du plan social est annulée et le STC qui s'en était jusqu'alors abstenu rejoint la grève. Le 30, malgré un courrier «rassurant» de la Commissaire européenne en charge de la concurrence des marins CGT de la SNCM bloquent le chargement de deux navires de la CMN à Marseille.



Tensions, deuil et polémique

L'approche imminente des territoriales donne lieu à quelques barouds, tant entre adversaires de toujours qu'entre alliés d'hier. Le 3, ambiance une nouvelle fois électrique au Conseil départemental de Corse-du-Sud. Son président, Pierre-Jean Luciani, se voit interpellé quant à la légalité des délibérations adoptées. Il s'agit de savoir si un conseiller départemental, lorsqu'il siège dans une autre collectivité, peut participer à un vote intéressant ladite collectivité sans qu'il y ait conflit d'intérêt. La question, posée le mois précédent pour un rapport relatif au réseau routier d'Ajaccio, adopté avec les voix d'adjoints au maire de la ville, revient sur le tapis à propos d'une décision modificative du budget du Sdis. 11 conseillers votent pour, 11 autres contre, l'adoption du rapport se fait grâce à la voix prépondérante du président. Même scénario pour le vote du collectif budgétaire 2015. Excédé, Pierre-Jean Luciani suggère à ses opposants de saisir le tribunal administratif. Le 10, même climat lors du conseil municipal à Bastia. L'opposition semble déterminée à jouer le contre coûte que coûte, fût-ce au détriment de la cohérence. Porté par la majorité municipale, un dispositif pour permettre à de jeunes ménages de Bastia de devenir propriétaires de leur premier logement à un prix inférieur à celui du marché suscite l'hostilité... de la gauche. Le communiste Francis Riolacci, le PRG Jean Zuccarelli et François Tatti (MCD) dénigrent le projet, malgré tout adopté, en dépit de l'abstention d'une partie de l'opposition et du vote contre du MCD. Le dossier du quartier du Puntettu donne lieu à une escarmouche entre Francis Riolacci et Gilles Simeoni, et la fin de la séance est l'occasion d'une prise de bec entre François Tatti et Jean-Louis Milani.

Les attentats du 13 à Paris, parmi les victimes desquels figurent 3 jeunes gens originaires de Corse - Aurélie de Peretti, Pierre Innocenti et Stéphane Albertini - mettent un temps les querelles sous l'éteignoir. Dans la rue comme sur les réseaux sociaux, la population corse s'associe aux mouvements de deuil et d'hommage aux victimes. Un élan de solidarité mis à mal par la polémique que suscite, le 20, la publication du protocole d'avant-match prévu par les dirigeants du SCB pour le derby SCB-GFCA qui doit se disputer le 21 à Furiani. Malgré la consigne de la Ligue de football professionnel (LFP) d'interpréter La Marseillaise avant tous les matchs de championnat, l'hymne français n'y figure pas. Dans la presse nationale, sur les réseaux sociaux, c'est alors haro sur la Corse et les Corses. Le 21, le maire de Bastia, Gilles Simeoni indique que « le drame du vendredi 13 novembre à Paris ne laisse aucune place pour les polémiques déplacées » et demande que soit appliqué le protocole prévu dans tous les stades d'Europe pour rendre hommage aux victimes. Et avant le match, reporté au 22 en raison d'intempéries, La Marseillaise est jouée à Furiani où le public se recueille longuement. Le *Diu vi salvi* est chanté et repris par une partie de l'assistance. ■ EM

CHIFFRE(S) DU MOIS

918M€... pour le Contrat de plan Etat-Région portant sur la période 2015/2020, signé le 13 par le président du conseil exécutif de Corse et le préfet de Corse.

9000 foyers... temporairement privés d'électricité suite aux très fortes rafales de vents qui ont balayé l'île le 20 au soir.

27M€... de déficit en 2015 pour l'hôpital d'Ajaccio placé sous tutelle provisoire depuis 2011 par le gouvernement.

LES AUTRES FAITS

Protection. Le 6, Ségolène Royal annonce qu'un accord a été trouvé avec le gouvernement italien pour protéger le Canal de Corse. Le schéma de réglementation du trafic maritime international prévoit notamment l'éloignement à 3,5 milles nautiques de la côte du Cap Corse pour les navires à passagers desservant Bastia et à 5 milles nautiques pour les autres navires de commerce. Le schéma doit être soumis à l'Organisation maritime internationale.

L'étrange Noël de MM. Valls et Cazeneuve

Le 7, au lendemain du 1er tour des élections régionales, marqué par un taux d'abstention national de 50,09%, le gouvernement se réveille avec la gueule de bois. Par rapport au précédent scrutin, la gauche, PS en tête, a notablement perdu du terrain, et se trouve en grande difficulté, cependant que la droite connaît une petite progression et que le Front National effectue une percée qualifiée d'historique. Au nombre des quelques régions où la majorité gouvernementale peut encore espérer sauver les meubles, la Corse. Et encore, à condition de le dire vite. Avec un taux de participation bien plus élevé qu'au national (+ de 52%) le 1^{er} tour voit la liste du DVG Paul Giacobbi arriver en première position. Certes, de peu, certes avec en son sein nombre de «personnalités» de droite, et certes encore au détriment de la quasi totalité des autres listes de gauche, éliminées. Mais on se console comme on peut. Avec le label du leader, qui reçoit le soutien du PS, et la perspective d'une alliance avec le PC-Front de gauche, ça devrait aller.

Mais au 2^e tour, le 13, avec cette fois un taux de participation de plus de 67%, encore un record national, la coalition nationaliste l'emporte sans discussion possible. Gouvernement comme presse nationale en restent littéralement sans voix! Allô, Houston? Sur les infographies des résultats des élections, on a perdu la Corse, en tout cas de vue. Il faut attendre le 17, avec l'installation de la nouvelle Assemblée de Corse et le discours prononcé intégralement en corse par son nouveau président, Jean-Guy Talamoni, pour que gouvernement, classe politique nationale et médias sortent de leur aphonie. Rien de nouveau : les poncifs habituels, quelques perles d'inculture, des appels à vite se défaire de l'île. Le 24 sur TF1, Manuels Valls écarte toute éventuelle avancée sur les questions de la co-officialité, du statut de résident ou de l'amnistie des prisonniers. Les événements de la nuit du 24, aux Jardins de l'Empereur à Ajaccio, et les débordements racistes d'une minorité -étrangement incontrôlés, singulièrement en plein état d'urgence- qui s'ensuivent durant plus de 48h, donnent un regain d'énergie aux adeptes du «corsica-bashing», certains tenant à mettre en corrélation ces faits et l'accession des nationalistes au pouvoir régional. C'est l'occasion, le 30, pour Manuel Valls de rappeler qu'il «n'y a qu'une seule nation, la nation française» et de voir dans les événements la preuve que «ce que demandent les Corses, ce n'est pas moins, mais plus d'Etat». État qui a été bien en peine d'empêcher une poignée de gens de manifester dans Ajaccio en brillant des slogans haineux. C'est aussi le 30 que le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, fait un passage en Corse, en mode «super-gendarme». Il refait le chemin qu'ont déjà parcouru et aplani, plusieurs jours auparavant, Gilles Simeoni, Jean-Guy Talamoni mais aussi Laurent Marcangeli, à la rencontre des pompiers et de la communauté musulmane corse, afin d'apaiser les tensions. Un couplet sur l'État qui «doit incarner et faire respecter l'unité de la République», l'annonce d'une augmentation de la présence policière. Eccu tuttu! ■ EM



Photo DR

SNCM, ÉPISODE 12

Le 2, le STC des marins de la SNCM quitte le mouvement de grève. Le 4, la CGT des marins vote la reprise du travail après un accord entre Patrick Rocca et CMN sur une collaboration dans le cadre de la délégation de service public pour la Corse. Le 17, Le Marin annonce sue le consortium Corsica Maritima et Daniel Berrebi, vont lancer à compter du 5 une ligne réservée au fret sur Bastia. Le 31, la CGT des marins de la SNCM appelle à la grève pour le 5.



CHIFFRE(S) DU MOIS

35 auteurs... mobilisés contre le racisme et la xénophobie au sein du collectif Tarra d'accolta présentent un recueil de textes le 5 à Bastia et le 12 à Ajaccio.

5 attentats... et 2 tentatives, soit 7 faits recensés en Corse en 2015 contre 33 en 2013 et 18 en 2014, indique, le 30, le ministre de l'Intérieur.

LES AUTRES FAITS

Surprise! Perquise! Le 15, perquisition des locaux de la CTC à Ajaccio sur commission rogatoire d'un magistrat du pôle économique et financier de Bastia. L'enquête porte sur les conditions d'attribution de différents marchés publics.

Au pied du sapin, la poubelle. Le 22, la crise des déchets repart de plus belle avec un nouveau blocage du centre de traitement de Vico. Le 23, le centre de Viagianello reprend très temporairement du service. Le 27, le tribunal administratif de Bastia saisi par le Syvadec ordonne la levée du blocage ddu CET de Vico. En pure perte.



a filetto

en concert

PRÉSENTATION
DU NOUVEL ALBUM
CASTELLI



Dimanche 7 février
PARIS / L'Alhambra
Festival Au Fil des Voix
17h00

Infos :
www.aufildesvoix.com

Castelli